

L'an deux mille onze, le quinze mars à seize heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept mars deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés :  
Pouvoirs :  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés :

**Présents(es)**

Marcel BAGARD,  
Marc BONNARD,  
Marie BOUCHEZ,

Jean-Pierre BUIX,  
Bruno LAGIER,  
Christine NIVOU,

Hervé RASCLARD,  
Michel TACHE

**Pouvoirs**

Michèle EYBALIN à Hervé RASCLARD, Nicolas ROSIN à Christine NIVOU

**Excusés(es)**

Annie AGIER, Jean-Marie BERTRAND, Pierre COMBES, Corinne MOREL-DARLEUX

\*\*\*\*\*

**Objet : Accompagnement des collectivités locales du territoire du projet de Pnr dans le cadre de leurs projets de préservation et de valorisation des patrimoines bâtis – programme 2011**

Plusieurs communes ou communautés de communes ont saisi les services du SMBP pour les accompagner dans le cadre de projets locaux qu'ils souhaitent développer. Dans la mesure où ces projets s'inscrivent dans les objectifs définis par le projet de Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales, le Président propose de les accompagner dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

■ **Accompagnement de la commune de Laragne-Montéglin pour la conduite d'un projet de préservation et de valorisation du site du château d'Arzeliers**

La seigneurie d'Arzeliers est à l'origine de la commune de Laragne. En effet, le baron d'Arzeliers était un des seigneurs les plus importants de la région orientale des Baronnies et certains membres de la famille de Mévouillon furent titulaires de cette seigneurie. Le château d'Arzeliers, implanté sur une butte qui domine la vallée du Buëch, à peu de distance du site de l'ancien village d'Eyguians, contrôlait l'ensemble de la plaine située en contrebas. Ce castrum est cité pour la première fois en 1230 et le château, qui comprenait aussi une église dédiée à Saint Michel, fut détruit au cours des guerres de religion dans les décennies 1570-1580. A la suite de cette destruction, le seigneur d'alors, Gaspard de Périnet, reconstruit un château qui est à l'origine de l'actuelle agglomération de Laragne, à proximité de la route qui reliait Sisteron à Grenoble.

Depuis 2008, la commune de Laragne-Montéglin a souhaité engager des travaux de déblaiement et de confortement. Pour cela, elle a fait appel à l'association du Club du vieux Manoir. Elle souhaiterait toutefois engager une réflexion globale sur le site et pourvoir y mener des chantiers de jeunes, avec le soutien de l'Etat, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Hautes-Alpes.

Dans la mesure où le site du château d'Arzeliers a été repéré, dans le cadre du projet de Charte comme un « patrimoine perché remarquable » où le SMBP s'est engagé à intervenir au cours des 12 ans de la Charte, il est proposé d'accompagner la commune dans la conduite de son projet (contacts, animations de réunions, dépôt de dossiers de candidature, etc.).

■ **Accompagnement de la commune de Nyons pour la réalisation d'une signalétique des tableaux de l'église Saint-Vincent**

L'église Saint-Vincent de Nyons est un édifice reconstruit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite des destructions des guerres de religion. Cet édifice a fait l'objet au cours des années 2009 et 2010 d'une importante campagne de restauration (réfection des enduits intérieurs et extérieurs, réouverture de l'ancienne sacristie, rénovation des enduits extérieurs des deux premiers niveaux du clocher qui était une ancienne tour de défense). Une signalétique extérieure a été créée.

L'intérêt de cette église réside notamment dans l'importance des tableaux qu'elle renferme. La plupart d'entre eux proviennent d'un ancien couvent de Récollets et une quinzaine sont classés au titre des monuments historiques. La commune souhaite donc, dans un second temps, créer une signalétique intérieure présentant ces tableaux. La Conservation du Patrimoine de la Drôme l'accompagne pour le financement et la réalisation matérielle de ces panneaux.

Dans la mesure où la vieille ville de Nyons figure, dans le cadre du projet de Charte au titre des « sites à fort caractère patrimonial », où le SMBP doit intervenir au cours des 12 ans d'application de la Charte, il

est proposé que le chargé de mission « patrimoines culturels et éducation au territoire » participe à la rédaction des textes des notices de ces tableaux.

■ **Accompagnement de la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies et des communes de Mévouillon et Montauban-sur-Ouvèze pour la réalisation d'une signalétique historique**

Les communes de Mévouillon et de Montauban-sur-Ouvèze sont les héritières de deux seigneuries importantes à partir desquelles la région des Baronnies a été organisée entre le XIe et le début du XVe siècle. Témoins du pouvoir de ces familles, deux châteaux dominaient la région. Ils furent, jusqu'au XIIIe siècle, le siège d'un pouvoir seigneurial fort, avant d'être progressivement abandonnés au profit de centres urbains comme Le Buis, Mirabel ou Nyons. Leur prestige était toutefois suffisamment important pour contribuer à la pérennité du souvenir de ces deux familles. Ils furent démolis au cours du XVIIe siècle, afin de ne pas constituer d'éventuels bastions pour les protestants.

Les communes de Mévouillon et de Montauban-sur-Ouvèze, en lien avec la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies, ont souhaité rappeler ce passé, ses dernières traces et le fait que les deux seigneuries étaient à l'origine du nom actuel de notre région. Pour cela, elles ont d'une part créé une signalétique routière spécifique implantée à l'entrée des chefs lieux des communes. Elles ont également souhaité réaliser des panneaux d'information sur leur histoire et leurs patrimoines.

Elles ont pour cela fait appel à la Conservation du Patrimoine de la Drôme qui les accompagne financièrement et techniquement. Dans la mesure où le site du fort de Mévouillon a été repéré dans le projet de Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales comme « patrimoine perché remarquable » et que la commune de Montauban-sur-Ouvèze est située dans une Espace Patrimonial et Paysager à enjeux (« Haute vallée de l'Ouvèze »), il est proposé que les chargé(e)s de mission du SMBP puissent accompagner les communes et la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies dans la réalisation de ces panneaux (animation de réunions, apport documentaire, dessins et illustrations, rédaction de textes, etc.).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical approuve cette proposition, et autorise le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD